

APPROCHE URBAINE DU DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE A L'ECHELLE METROPLITAINE

En accompagnement du Schéma Métropolitain d'Aménagement Numérique de la Métropole du Grand Paris, et en complément d'une première étude réalisée en 2017, l'Apur propose une lecture urbaine du déploiement de la fibre optique à l'échelle métropolitaine. En effet, si l'égalité d'accès aux outils et aux services numériques, l'inclusion numérique, est désormais une préoccupation majeure, elle ne doit pas faire oublier celle, encore d'actualité, d'une égalité d'accès aux réseaux avec un objectif de région 100% fibrée en 2022.

À l'échelle régionale et nationale, la Métropole du Grand Paris (MGP) apparaît favorisée pour sa couverture mobile en 4G ou pour l'accès à internet à très haut débit. Néanmoins, certains territoires, principalement à l'est de la Métropole, accusent un important retard de couverture en fibre optique risquant parfois de doubler d'une fracture numérique la fracture sociale déjà présente. Ce « décrochage numérique » aurait un impact négatif sur les habitants, les entreprises, les valeurs foncières et au total sur l'attractivité de l'ensemble de la Métropole.

Depuis décembre 2018, de nouvelles données sur les déploiements de la fibre optique grand public sont mises à disposition chaque trimestre par l'Arcep (l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) dans le cadre de l'Observatoire du haut et du très haut débit. Elles décrivent à l'échelle de l'immeuble la disponibilité des réseaux de fibre grand public, qu'ils soient réalisés ou projetés par les opérateurs d'infrastructures.

En croisant ces données très précises avec des données urbaines, l'Apur propose une méthode de suivi des déploiements illustrée par différents focus sur les immeubles collectifs et les tissus pavillonnaires, les logements sociaux ou encore les TPE-PME, pour une partie desquelles la fibre optique grand public peut constituer une alternative à la fibre professionnelle, plus qualitative mais aussi plus chère. Une attention particulière est portée à des secteurs porteurs d'enjeux sociaux ou urbains, comme les quartiers de la politique de la ville ou les zones d'activités figurées dans les Plans Locaux d'Urbanisme, où la fibre optique pourrait aussi être un levier de transformation. Des cartographies viennent enrichir l'analyse.

Ces indicateurs simplifiés calculés avec les données de déploiement au 4e trimestre 2018, pourraient être actualisés régulièrement par exemple à un rythme annuel.

Focus thématiques

L'habitat collectif

90 % des logements de la MGP se situent dans des immeubles collectifs. Une part importante de ces logements est raccordable (75% contre 73% des logements en moyenne), mais en volume, plus de 800 000 logements restent à rendre raccordables. 48 % font l'objet de projets de raccordement et 52 % sont situés dans des parcelles apparemment sans projet des opérateurs fin 2018. Un mouvement de

rattrapage est principalement à l'œuvre dans les territoires de l'est de la MGP, moins fibrés que ceux de l'ouest.

Le tissu pavillonnaire

Avec près de 400 000 logements, le tissu pavillonnaire représente près de 10 % du parc de logements de la MGP. Il se caractérise fin 2018 par un retard de déploiement important (56% des maisons raccordables) mais comme pour l'habitat collectif, on observe un mouvement de rattrapage dans les territoires de l'est. 12 % des logements sans projet de déploiement sont situés en tissu pavillonnaire, 35 % d'entre eux sont localisées à Est Ensemble et Paris Terres d'Envol.

Les logements sociaux

La Métropole du Grand Paris compte près de 870 000 logements sociaux dont 28 % sont situés à Paris. Le déploiement de la fibre grand public dans ces logements est désormais aligné sur celui de l'ensemble des logements. Mais il y a encore 237 000 logements sociaux non raccordables.

Les logements des quartiers de la politique de la ville (QPV)

Les 158 quartiers de la politique de la ville regroupent 1,1 million d'habitants, soit environ 15 % de la population métropolitaine. Ils représentent 430 000 logements, soit 12 % des logements de la MGP. Plus de 50 % des logements en QPV sont situés à Plaine Commune, Paris Terres d'Envol et Est Ensemble. Ils affichent en moyenne un retard de couverture par la fibre puisque 56% sont raccordables au 4^e trimestre 2018.

Les Très Petites Entreprises (TPE) et Petites et Moyennes Entreprises (PME)

Fin 2018, 69 % des TPE-PME de la Métropole paraissent raccordables à la fibre grand public. Ce chiffre tombe à 28 % lorsqu'elles sont situées dans une zone d'activités des PLU (6 % des TPE-PME de la MGP). Il est de 43 % dans les quartiers de la politique de la ville (6 % des TPE-PME de la MGP) et de 38 % dans les périmètres territoires entrepreneurs (1,3 % des TPE-PME de la MGP).

[Accéder à l'étude](#)

Contact presse :

Quentin Treton : quentin.treton@apur.org – 01 83 97 63 59

A propos de l'Apur (Atelier parisien d'urbanisme)

L'APUR est une association loi 1901 dont les principales missions sont l'étude et l'analyse des évolutions urbaines et sociétales à l'échelle de Paris et de la Métropole du Grand Paris. Il réunit autour de la ville de Paris, de l'Etat et de la Métropole du Grand Paris, 27 partenaires métropolitains, territoires, syndicats techniques, établissements publics qui définissent chaque année un programme de travail qui détaille l'ensemble des études, observatoires et traitement de données mis en œuvre par l'Atelier.